

PLAN D'ACTION 2020-2030

POUR L'AVENIR DU SAINT-LAURENT



À propos du Plan d'action 2020-2030 pour l'avenir du Saint-Laurent

C'est une première, un moment inédit dans l'histoire de la gestion de l'environnement au Canada et au Québec. Le 10 mars 2020, plus de 80 experts, intervenants du monde municipal, membres des Premières Nations et autres du Collaboratif des Grands Lacs et du Saint-Laurent ont déposé le Plan d'action pour l'avenir du Saint-Laurent 2030. Jamais un regroupement d'experts et de citoyens provenant de milieux différents a fait un travail de cette envergure pour protéger le Saint-Laurent.

Ils réclament un investissement de 100 millions de dollars par année, sur 10 ans, du gouvernement fédéral afin de mieux protéger le fleuve Saint-Laurent, la qualité de son eau et ses résidents contre les impacts des changements climatiques et des substances toxiques.

Les travaux, initiés par cinq organisations du Québec et de l'Ontario et codirigés par Jean Cinq-Mars, ancien commissaire au développement durable du Québec, et Gord Miller, ancien commissaire à l'environnement de l'Ontario, se sont déroulés sur une période de 9 mois et proposent 12 recommandations. [Plus de 65 experts et parties prenantes](#) ont fourni des conseils stratégiques pour chacun des défis soulevés. L'organisation de 4 webinaires en ligne, dont 2 dédiés aux Premières Nations, et du Sommet Saint-Laurent qui s'est tenu à Québec le 25 novembre 2019 ont permis de mobiliser plus de 120 personnes supplémentaires.

Les principaux problèmes du Saint-Laurent

Les changements climatiques représentent une menace importante pour la société, l'environnement et l'économie du Canada. En plus des problèmes observés, tels que la formation de zones d'hypoxie qui entraînent le déplacement de certaines espèces fauniques importantes pour les pêcheries des communautés côtières et des Premières Nations, des précipitations plus intenses sont prévues, ce qui pourrait :

- augmenter le risque d'inondations majeures dans les grandes villes;
- entraîner une augmentation de la fréquence, du volume et de la charge de contaminants émis dans l'eau lors de débordement des eaux usées et;
- accentuer le transport de nutriments et de pesticides des terres agricoles vers les cours d'eau.

Finalement, de nouveaux contaminants provenant des rejets industriels et municipaux et des produits de consommation (pharmaceutiques, de soins personnels, etc.) ont été détectés dans le Saint-Laurent. La toxicité cumulative de ces substances actives est encore méconnue.



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les inondations répétées, l'érosion côtière et la vulnérabilité des communautés le long du Saint-Laurent.



PLAGES ET CONTAMINATION BACTÉRIOLOGIQUES

La contamination bactériologique des eaux usées et agricoles qui limite l'ouverture de plages sécuritaires.



NUTRIMENTS

Les nutriments qui contribuent à la prolifération d'algues nuisibles et à la création de zones d'hypoxie



SUBSTANCES TOXIQUES ET CONTAMINANT D'INTÉRÊT ÉMERGENT

Le rejet des substances toxiques et autres polluants nocifs et émergents dans le fleuve.

Les 12 recommandations du Plan d'action 2020-2030 pour l'avenir du Saint-Laurent



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Favoriser l'adaptation et la résilience des communautés locales en mettant en œuvre des plans d'action favorisant les solutions durables, naturelles et vertes.

Que les gouvernements du Canada et du Québec :

1. Mettent sur pied un Bureau conjoint d'adaptation et de résilience aux changements climatiques (2022) visant à :
 - Élaborer une stratégie d'adaptation et de résilience et un plan d'action national (2023) et coordonner leur mise en œuvre ;
 - Faire rapport annuellement (à partir de 2024) de l'amélioration de l'adaptation et de la résilience ;
 - Offrir des services professionnels et une expertise (2022) aux gouvernements régionaux et locaux ainsi qu'aux Premières Nations.
2. Élaborent un programme de paiement des services écosystémiques (2022) pour les propriétaires fonciers en échange de la mise en place de mesures offrant des services écosystémiques, notamment l'atténuation des inondations.
3. Assurent l'accès aux données et à l'information climatique (2021) pour les communautés locales et soutiennent le développement d'information basé sur les besoins actuels et futurs des communautés et établissent des cotes d'inondation pour le fleuve qui tiennent compte des changements climatiques

Que les gouvernements du Canada et du Québec, en collaboration avec les gouvernements régionaux et locaux et les Premières Nations :

4. Facilitent l'élaboration et la mise en œuvre ainsi que le suivi des plans locaux d'adaptation aux changements climatiques et de résilience (2023) en :
 - Finançant les services professionnels et l'expertise dans les zones prioritaires et des services d'accompagnement lors de catastrophe pendant et après les événements ;
 - Adaptant les programmes d'aide financière afin de permettre le développement de programmes de sensibilisation, de promotion et d'éducation.

5. Appuient l'intégration de solutions vertes et naturelles dans l'aménagement du territoire et la gestion des infrastructures, notamment en élaborant un plan de mise en œuvre d'acquisition de terres (2023) dans les zones à faible développement.



Îles-de-la-Madeleine, Crédit : Jean Paquin



PLAGES ET CONTAMINATION BACTÉRIOLOGIQUES

Redonner l'accès au fleuve Saint-Laurent en favorisant l'ouverture de nouvelles plages sécuritaires au public par la mise en place d'une approche basée sur le risque, la transmission efficace de l'information aux usagers et la réduction à la source de la contamination.

Que les gouvernements du Canada et du Québec :

6. Développent et mettent en place une approche basée sur le risque (2022) pour l'ouverture et l'exploitation de plages en bordure du fleuve Saint-Laurent, incluant une nouvelle réglementation sur les plages ainsi que divers outils (ex. guide de bonnes pratiques, protocole de suivi de données, Programme Plages Saint-Laurent, etc.) pour assurer l'ouverture de plages sécuritaires.
7. Financent les améliorations aux installations de traitement des eaux usées et les infrastructures vertes (2025) pour réduire le nombre de débordements d'eaux usées dans les secteurs d'intervention prioritaires et soutiennent les autres mesures proposées par les exploitants de plages dans leurs plans d'intervention.



Crédit photo : Étienne Boisvert



NUTRIMENTS

Réduire la charge en nutriments provenant des exploitations agricoles et municipales ainsi que le ruissellement de pesticides dans les cours d'eau.

Que les gouvernements du Canada et du Québec :

8. Mettent en place un centre de recherche appuyé par une équipe interministérielle et un consortium universitaire (2023) et accompagnent les agriculteurs dans les 11 zones prioritaires, en s'inspirant du modèle de l'agriculture de conservation de précision et des
9. Révisent et adaptent les **programmes de soutien au revenu agricole** pour diminuer la contamination de l'eau (2023) ainsi que les **mesures d'accompagnement technique** aux agriculteurs, notamment pour incorporer des solutions basées sur la nature et des **paiements pour services écosystémiques**.



SUBSTANCES TOXIQUES ET CONTAMINANT D'INTÉRÊT ÉMERGENT

Réduire l'exposition humaine et environnementale aux substances toxiques nocives, persistantes et bioaccumulables via la séquence : « éliminer - substituer - réduire - traiter »

Que le gouvernement du Canada (ECCC et Santé Canada) :

10. Élargissent la portée de la **Loi canadienne sur la protection de l'environnement** (2024) pour éliminer la toxicité, notamment lors de l'autorisation de la mise en marché de nouvelles substances, tout en soutenant les produits de substitution et l'économie circulaire.
11. Élaborent et mettent en œuvre un **programme de surveillance ciblée** des effets sur la santé humaine et l'environnement, déterminent les **zones d'intervention prioritaires et les seuils de risque** (2022).

Que les gouvernements du Canada et du Québec :

12. Revoient et haussent les normes et la performance des **ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (OMAEU)**, ainsi que celles des entreprises et autres institutions, en priorisant la mise à niveau (2022).



Les recommandations spécifiques aux Premières Nations

Certaines recommandations spécifiques proposent du soutien et de l'accompagnement pour déployer des projets dans des communautés des **Premières Nations**.

- **Recommandation 4** - Élaboration, mise en œuvre et suivi d'un plan d'adaptation aux changements climatiques et de résilience dans 5 zones prioritaires : Abénakis (Odanak, Wôlinak), Huron-wendat (Wendake), Innus (Essipit, Pessamit, Uashat, Ekuanitshit), Mi'gmaq (Gespeg and Gesgapegiag) et les Mohawks (Akwasasne, Kahnawake, Kanesatake).
- **Recommandation 6** - Mise en œuvre d'un plan de gestion des plages dans 5 communautés : Gespeg, Gesgapegiag, Akwasasne, Kahnawake, Kanesatake.
- **Recommandation 9** - Changement de pratiques agricoles dans 3 communautés : Akwasasne, Kahnawake, Kanesatake.
- **Recommandation 11** - Mise en œuvre d'un programme de surveillance ciblée dans 4 communautés : Uashat Mak Mani-Utenam, Ekuanitshit, Nutashkuan et Unamen Shipu.

Cette liste est préliminaire et de plus amples consultations seront nécessaires afin de s'assurer de répondre aux besoins spécifiques de chacune des communautés des Premières Nations.

CE QUE NOUS AVONS BESOIN DE NOS GOUVERNEMENTS

Protéger un écosystème aussi vaste et précieux que celui des Grands Lacs et du Saint-Laurent au cours des dix prochaines années nécessitera un plan ambitieux, des approches novatrices, la mobilisation des parties prenantes, la contribution d'experts, un leadership inspirant et un investissement budgétaire soutenu important.

La mise en œuvre des 12 recommandations clés pour protéger le Saint-Laurent nécessitera des investissements budgétaires de **100 millions de dollars annuellement pendant dix ans de la part du gouvernement fédéral ainsi qu'une étroite collaboration entre tous les paliers gouvernementaux.**

Le Plan d'action 2030 s'inspire du **Great Lakes Restoration Initiative (GLRI)**, qui a permis de mettre sur pied un programme fédéral qui a fourni plus de 2 milliards de dollars de financement au cours de la dernière décennie pour la restauration des Grands Lacs du côté américain. Le GLRI est soutenu par les principaux partis politiques aux États-Unis.

Le Collaboratif Grands Lacs Saint-Laurent espèrent instaurer ce même esprit de coopération chez nos dirigeants canadiens.

À propos du Collaboratif des Grands Lacs et du Saint-Laurent

Le Collaboratif des Grands Lacs et du Saint-Laurent (GLSL) regroupe des experts et des représentants des différentes parties prenantes (ex. : Premières Nations, scientifiques, industries, organisations non gouvernementales, associations du milieu des affaires, municipalités, etc.), tous déterminés à faire de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent un leader mondial dans la protection de l'eau.

Le Collaboratif Grands Lacs-Saint-Laurent est un processus s'étalant sur une période de 18 mois. Au terme de la première phase complétée en juin 2019, le plan d'action sur les Grands Lacs a été publié. Le présent rapport propose un plan d'action axé sur le bassin du fleuve Saint-Laurent. Le résultat final du Collaboratif sera un plan d'action intégré pour le grand écosystème des Grands Lacs et du Saint-Laurent qui sera livré en avril 2020.

Chargé d'élaborer ces trois plans d'action, un panel d'experts de l'Ontario et du Québec, codirigé par Jean Cinq-Mars, ancien commissaire au développement durable du Québec, et par Gord Miller, ancien commissaire à l'environnement de l'Ontario, a été mis sur pied.

À l'origine, cinq organisations — Stratégies Saint-Laurent, l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, la Commission des Pêcheries des Grands Lacs, Freshwater Future Canada et Council of the Great Lakes Region — se sont concertées afin de proposer à Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) d'entreprendre un processus dirigé par des experts et des parties prenantes afin de trouver des solutions nouvelles et novatrices pour protéger les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent. Le Collaboratif est reconnaissante du soutien financier d'Environnement et Changement climatique Canada.

Mobilisation des parties prenantes

Lors de la phase Saint-Laurent, ce panel d'expert a été appuyé par quatre tables thématiques, où plus de 65 experts et parties prenantes ont fourni des conseils stratégiques pour chacun des défis soulevés. L'organisation de 4 webinaires en ligne, dont 2 dédiés aux Premières Nations, et du Sommet Saint-Laurent qui s'est tenu à Québec le 25 novembre 2019 ont permis de mobiliser plus de 120 personnes supplémentaires.

Pour en savoir plus sur le Plan d'action 2020-2030 pour l'avenir du Saint-Laurent

Pour consulter le rapport complet :

www.westbrookpa.com/gslcollab

Pour plus d'information :

Nicola Crawhall

Secrétariat du Collaboratif Grands Lacs – Saint-Laurent

Courriel : nicola.crawhall@westbrookpa.com

Cell : 416 407-5880

